



Non paiement de pension et non-respect du droit de garde

Par **Vandenbroucke**, le **08/10/2009** à **15:42**

Bonjour,
Ma compagne est divorcée depuis plus d'un an et demi maintenant. Elle de nationalité polonaise et son divorce a donc été traité en Pologne.
Elle a obtenu gain de cause avec garde de son enfant et paiement d'une pension par le père tous les mois.
Le père ne paie plus la pension depuis le début de l'année et il vient chercher sa fille quand il veut, sans prévenir qu'il vienne ou pas.
Voici donc ma question :
ma compagne et son ex-mari vivent tous les deux en France, est-il donc possible de faire les démarches de demande de pension et de régler ce problème de garde via la juridiction française ? autrement dit, y-a-t-il un moyen de "transformer" le divorce polonais en divorce français pour que la justice française puisse traiter ce cas ?
Nous ne savons plus vers qui nous tourner.
Merci d'avance pour votre aide.